

—Dans ma prison, n'est-ce pas ? fit-elle avec un amer sourire.

—Dans la prison.

—Faites donc, je suis prête.

Le juge n'en continua pas moins l'horrible torture du questionnaire, passant au crible de ses investigations chaque minute de la soirée du meurtre.

Aux affirmations d'Ismérie, il opposa les naïves réponses de la famille du passeur qui venait de déclarer que Mme Morin, venue assez tard, paraissait triste, préoccupée, n'avait pas demandé d'argent, avait à peine parlé du fils soldat, et s'était retirée d'un air très abattu.

Cette réserve n'était pas naturelle chez une femme qui a besoin d'argent à tout prix et qui, loin d'en parler, fait une courte visite et disparaît sans pouvoir dissimuler ses préoccupations.

Le juge concluait que la visite au passeur était une coïncidence fort heureuse qu'on cherchait à utiliser, ou bien encore, qu'après avoir obtenu le rendez-vous de Notre-Dame-de-l'Île avec l'usurier, Ismérie, pour s'y rendre, s'était créé l'alibi de cette apparition chez Pierre Pique.

Alors, selon toute probabilité, la question d'intérêt s'était débattue entre elle et Keiffer, dont on connaissait la rapacité proverbiale, dans les termes inacceptables.

Le juge présumait que les prétentions du Juif étant extrêmes et les ressources de la caissière très bornées, une querelle violente avait dû s'élever. On en avait pour preuve des bruits ou des cris indistincts entendus de l'autre côté du Rhône par un paysan qui rentrait chez lui.

Sans doute, effrayée par ces bruits de dispute, Ismérie aurait insisté avec violence pour obtenir l'argent que le Juif entêté remettait peut-être en poche. Cet argent qu'elle voulait, coûte que coûte ! Cet argent que représentait son honneur et sa position !

Une lutte s'en serait suivie, une lutte dans laquelle ne fallait pas oublier que la caissière, jeune, grande et robuste, possédait tous les avantages contre un vieillard chétif.

Il était donc à croire que le vieillard, craignant d'avoir le dessous et déjà pris à la gorge, avait pris son couteau pour se défendre, lui et le portefeuille qu'on lui avait arraché.

À demi étranglé, il avait frappé ; blessée, elle avait inrusté ses doigts dans le cou du malheureux.

La lutte horrible, dans ses dernières secousses, les avait roulés l'un sur l'autre, l'un mort, l'autre mourante.

Ainsi reconstruite, cette scène sauvage offrait une vraisemblance que l'infortunée femme, au milieu de son horreur reconstruite avec épouvante.

—Ah ! s'écria-t-elle, je suis perdue !

Le juge se méprit à ce cri, et se déclara satisfait pour une séance, du résultat obtenu.

Ismérie, sans une larme, muette de saisissement, se laissa conduire en prison.

Il sembla d'abord à la malheureuse que tenter une résistance morale contre l'accusation qui se dressait armée de toutes pièces devant elle, c'était une inutile folie.

Les apparences, la fatalité, un concours de faits inexplicables la conduisaient à l'abîme ; pourquoi résister ?

Ne savait-elle pas d'avance que sa voix impuissante ne serait pas entendue, puisqu'elle ne pouvait fournir d'autre preuve de son innocence que ses propres serments !

Et qui croyait, en justice, aux serments d'un accusé ?

Et puis se défendre pour conserver une vie si misérable, c'était un travail bien écorçant. La vie ? que lui avait-elle donné jusqu'alors, sinon la misère, le vevage et les larmes ?

Se défendre pour reconquérir l'estime d'autrui, à quoi bon ? à quoi bon, puisque l'existence irréprochable ne mettait pas à l'abri d'une imputation criminelle ?

Se défendre pour chercher et démasquer le véritable assassin ? Hélas ! les assassins, qui échappent si souvent à la justice, se riraient d'une faible femme acharnée à cette poursuite insensée.

Elle ne se défendrait pas. Elle dirait aux hommes :

“ Vous vous trompez, ” et s'en remettrait à Dieu du soin de son corps et de son âme.

Son corps, enveloppe facile à briser, n'avait point d'attaches si fortes sur la terre que la mort lui fût un épouvantail.

Son âme martyrisée monterait radieuse vers son Créateur. Le front haut, transfigurée par cette pensée fortifiante, Ismérie chantait déjà du fond de l'âme le cantique des chrétiens persécutés, quand une voix d'enfant, venant d'une cour intérieure, monta jusqu'à l'étroite fenêtre de sa cellule.

—Maman ! disait la petite voix.

Ce simple mot “maman,” ce bégaiement du premier âge, bouleversa la malheureuse jusqu'aux entrailles.

C'était sans doute l'enfant du geôlier, un enfant inconnu, à coup sûr ; n'importe, c'était un enfant, l'être mystérieux dont la vue, dont l'accent, dont la caresse remueront éternellement toute femme vraiment femme.

Celui-ci lui rappela Juliette, que, dans sa souffrance, elle avait un instant oubliée !

Et ce souvenir sacré rapporta dans son âme l'amour de la vie, la volonté du combat, la dignité de son innocence.

—Je me défendrai ! s'écria-t-elle ; Juliette ne doit pas avoir une mère fiévreuse.

Alors s'étant réconfortée dans une ardente prière, elle entreprit d'étudier, de classer et de combattre, à l'aide de son intelligence et de son bon sens, la formidable accusation.

Le même soir, M. Forster venait de s'asseoir à la table de famille, en face de ses enfants, quand le docteur fut annoncé.

Depuis quelques jours, il venait régulièrement à la Verrerie visiter Laurent Forster, qui souffrait d'une fièvre lente.

Ce n'était point une maladie grave et qui n'empêchait en rien le jeune homme de vaquer à ses occupations ; il y apportait même une sorte de nouvelle activité dont son père se montrait fort satisfait.

Mais c'était le patient travail d'un mouvement fébrile, intermittent, qui rendait Laurent sombre et grincheux.

Il avait fallu l'autorité de son père pour le décider à se faire soigner.

—Je n'ai rien, disait-il avec humeur.

—Ce rien-là est fort désagréable, disait M. Forster. Docteur, guérissez-nous cela.

Et le docteur tâchait de le guérir, mais la quinine ne produisait encore que de maigres résultats.

—Pardonnez-moi, monsieur Laurent, dit-il, en entrant. Bon ! je vous trouve à table, j'en étais sûr ! J'ai pourtant fait diligence, mais j'étais si fort en retard !

—Cela importe peu, docteur, répondit Laurent avec la mauvaise grâce qu'on remarquait en lui depuis quelque temps.

—Je vous demande pardon, cela importe au contraire. C'est à quatre heures et demie environ que vous prend la fièvre, je voulais me trouver là pour étudier l'accès. Mais ma pauvre prisonnière est encore si faible que j'ai dû y passer avant de venir.

—Quelle prisonnière ? demanda Sabine avec une indifférence affectée.

—Ah ! c'est juste, vous ne savez pas encore ! Mon Dieu ! que je deviens distrait !

—Qu'y a-t-il donc de nouveau ? fit le maître verrier.

—Votre caissière.

—Eh bien ?

—Son affaire se gâte terriblement.

—Comment, se gâte ?

—C'est à dire que de témoin, Ah ! voilà longtemps que je prévoyais le coup ! De témoin elle devient accusée.

Sabine fit un haut-le-corps. Laurent retira brusquement son poignet d'entre les doigts du docteur.

—Accusée ? dit M. Forster assez tranquillement. Accusée de vol, n'est-ce pas ? je m'y attendais.

—Accusée d'as-sas-si-nat !

—Par exemple ! cria Sabine, en se dressant tout indignée.